

L'ÉCHO DU VERGER

MEILLEURS
VOEUX

20
23



OTTO EDITE

Au mois de mai dernier, je commençais mes propos par la guerre en Ukraine. Malheureusement le sujet est toujours d'actualité et l'hiver sera très dur pour une grande partie de la population. Il nous faut plus que jamais être solidaires. Les conséquences directes sont importantes également pour les dépenses des ménages français ainsi que celles des collectivités. Nous devons encore plus chercher à économiser l'énergie pour garantir nos capacités financières et également pour l'environnement.

L'évidence du changement climatique est malheureusement bien réelle. Les événements météorologiques des mois de mai et juin dernier en sont une nouvelle preuve.

Alors que les travaux sur l'Auxigny ont permis d'améliorer l'écoulement des eaux et garantir la sécurité des riverains de la rivière, ce sont principalement, les secteurs des Goyons aux Rousseaux et de la route de Saint Palais qui ont subi les aléas climatiques.

De trop nombreuses coulées de boues ont traversé les propriétés des riverains des champs fraîchement semés. Même si l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour notre commune en mai et en juin, les habitants concernés ont été régulièrement confrontés aux difficultés et au stress.

La commune a paré au plus pressé par des actions provisoires de protections avec les moyens possiblement mobilisables. Cette période a été particulièrement difficile pour l'ensemble des habitants concernés. Elle a été compliquée également pour les élus de terrain parfois bien impuissants face à des événements climatiques de cette ampleur. Des actions plus pérennes devront être entreprises. Après des recherches de bureau d'études et de financements, une étude hydraulique a débuté fin novembre sur les secteurs concernés afin de trouver les meilleures solutions pour qu'enfin chacun d'entre nous puisse se sentir en sécurité dans son habitation. Les résultats devraient être connus en mars 2023.

En parallèle les travaux de sécurisation qui couvrent, la route de Montboulain, le carrefour des Labbes et la route d'Allogny sont terminés. Aussi les travaux d'amélioration thermique de la salle polyvalente sont également

terminés et les associations ont repris leurs activités dans des locaux plus accueillants et performants.

Les travaux de création de la résidence domotisée ont débuté début novembre pour plus d'un an de chantier. La commune investit avec Val de Berry pour l'amélioration du maintien à domicile.

L'appel d'offres pour la première tranche de travaux correspondant à la création de jardins partagés, d'un verger citoyen et d'un petit parking supplémentaire pour l'école maternelle aux Près Berthaus près de l'école maternelle est en cours, pour une prévision de réalisation en 2023. Merci aux partenaires financiers que sont l'Etat, la Région et le Département.

L'étude plan guide pour la rénovation du centre bourg dans le cadre des Petites Villes de Demain (PVD) annoncée au dernier numéro a maintenant débuté. Le bureau d'études est au travail et nous devrions pouvoir fixer nos orientations en mai 2023.

Le recensement de la population s'effectuera au mois de février prochain. Cette étude de la population est réalisée tous les 5 ans et est très importante pour notre commune. Réservez le meilleur accueil à l'équipe d'agents recenseur.

L'enquête publique pour l'étude du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) se déroule du 15 décembre 2022 au 20 janvier 2023 par la CCTHB. Le nouveau PLUi devrait être opposable au mois de mai 2023.

Après une année 2022 ambitieuse sur le plan budgétaire, l'année 2023 sera placée sous le signe de la sobriété financière afin de pouvoir regarder l'avenir avec prudence et sérénité. Bien sûr les actions les plus urgentes seront entreprises mais nous validerons cela avec le budget du mois d'avril.

L'organisation du prochain comice est en cours, n'hésitez pas à rejoindre les équipes de bénévoles pour préparer au mieux ce grand moment festif

Un grand merci à tous ceux qui s'investissent pour le bien des autres, associations et sapeurs pompiers. Sachons toujours nous protéger et rester prudent dans nos pratiques contre la pandémie COVID-19.

Je vous souhaite une bonne année 2023.

Fabrice Chollet
Maire de Saint -Martin-d'Auxigny



06

Réhabilitation
du Centre-bourg



08

Vie scolaire



Vie communale	4
Vie scolaire	8
Travaux	9
Compte-rendus des Conseils Municipaux	12
Sécurité	13
Vie Associative	14

Directeur de la publication : Fabrice Chollet
Responsable de la commission : Anne-Marie Oswald
Membres de la commission communication :
Didier Pajon, François Thomas, Florence Clavier,
François-Régis Thinat, Céline Compain.
Crédits photos : Mairie de Saint-Martin-d'Auxigny
Tirage 1300 exemplaires.
Conception et réalisation : Agence Terreweb

[RETOUR EN IMAGES]

CHOUCROUTE

« Douceur d'automne à l'extérieur et chaleur dominicale à l'intérieur » : telle était la météo Martinoise en ce dimanche 13 novembre où de nombreux convives se retrouvaient pour partager la traditionnelle choucroute paroissiale dans la salle des fêtes, organisée par les Amis de l'Eglise de la paroisse Saint Martin - Saint Georges, moment de convivialité qui se renouvelle chaque année.



Décorations de Noël



En cette fin d'année 2022, Saint Martin d'Auxigny s'est parée de nouveaux habits de lumière avec des LED. Dans le cadre de notre engagement pour la sobriété énergétique, il était tout naturel de poursuivre cette démarche lors de ces illuminations, nos traversées de rue et candélabres cessant de scintiller à 23 heures, tout comme l'éclairage public.

Cette année encore, notre commune a pu être décorée pour les fêtes de fin d'année, et ce, grâce à des bénévoles qui ont consacré de leur temps à la réalisation de ces décorations (paquets-cadeaux, nœuds, bouquets de branchages, etc.) Nous les remercions très sincèrement pour leur dévouement et leur bonne humeur. Néanmoins, nous ne pourrions poursuivre cette dynamique si nous restons si peu nombreux... Si nous voulons que notre commune conserve cette atmosphère festive et féérique et que la magie de Noël perdure, pour la joie des petits et des grands, toutes les bonnes volontés sont donc invitées à se joindre à celles et ceux qui confectionnent ces décorations de Noël. N'hésitez pas à vous faire connaître d'ores et déjà à l'accueil de la mairie. De bons moments conviviaux vous attendent !



À VENIR...

JOURNÉE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La journée des nouveaux arrivants sera organisée le samedi 28 janvier 2023 à 10 h 30 à la Mairie de Saint Martin d'Auxigny où seront conviés les représentants de chaque association de la commune. Nous espérons un bon moment de convivialité pour les nouveaux arrivants à qui nous devons un accueil particulier afin qu'ils intègrent dans les meilleures conditions notre commune.



LES RECENSEURS

Vous retrouverez les 5 recenseurs lors de la campagne de recensement du 19 janvier au 18 février 2023. De gauche à droite : Nicole BAUDET, Marie Thérèse BESSON, Jean Claude MICOURAUD, Marie Odile CLAVIER, Isabelle BESSON.

RÉHABILITATION DU CENTRE-BOURG



BALADE EN CENTRE BOURG DANS LE CADRE DU PROJET « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Mobilité et commerces

L'enjeu de cette réunion était d'échanger avec la maîtrise d'ouvrage et les partenaires pour nourrir le travail en cours sur l'élaboration du diagnostic, repartant de l'étude de revitalisation menée par la mairie, ayant abouti à l'ORT. Le support d'animation et la présentation elle-même étaient assurés par l'ensemble de l'équipe de maîtrise d'œuvre

I. MOBILITÉ

1. FLUX PIÉTON :

- Piétons avec poussette venant de la crèche
- Personnes âgées en déambulateur, déplacements difficiles sur les trottoirs, font les achats une fois la semaine

2. FLUX DE VÉHICULES

Remarque : l'usage du vélo semble en hausse pour l'ensemble des acteurs. Ce constat est à prendre en compte et à favoriser.

- Les flux 2 roues motorisées sont sous-estimés par rapport aux ressentis. Par ailleurs les déplacements sont très majoritairement motorisés. Il s'agit d'un enjeu fort pour les piétons et les cyclistes : les aménagements ne sont pas sécurisés

3. OCCUPATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Les partenaires s'accordent pour expliquer l'occupation en stationnement de la place de la mairie de la façon suivante :

- À partir de 6h30 parking co-voiturage
- 9h-12h : pic d'affluence du matin (autour de 90%), les usagers viennent consommer et repartent.
- 12h-14h : basse affluence (30%) véhicules ventouses souvent résidentiels qui ne consomment pas et restent toute la journée, niveau d'étiage de la place.

- 14h-18h : affluence moyenne de l'après-midi
- La nuit : une dizaine de voitures sur la place
La place est également occupée par le marché forain le dimanche, et le marché est plus important en été et au printemps.
- Les places de livraison sont avantageuses puisqu'elles permettent des arrêts minute)
- Il y a une problématique des résidents qui stationnent le long de l'avenue de la République

4. TENDANCE GÉNÉRALE D'OCCUPATION DU STATIONNEMENT

- Occupation des stationnements par :
- Les salariés des banques le matin
 - Les artisans à partir de 17h

5. CONTOURNEMENT PAR LA VOIE DES ANCIENS COMBATTANTS À CRÉER.

L'étude de revitalisation du centre-bourg de Saint-Martin d'Auxigny fait mention du projet de délestage de la rue du Commerce qui permettrait son confortement. Ce projet est en effet inscrit dans les conclusions retenues par le Conseil Municipal à la suite de l'autodiagnostic et fait partie de l'étude de revitalisation comme un invariant à approfondir par la suite.

II. COMMERCE

1. TENDANCES COMMERCIALES :

- La dynamique commerciale en centre-bourg est plutôt bonne. Le bourg attire beaucoup les habitants des communes alentours parce qu'il y a de la place pour se garer Il y a peut-être un intérêt à créer une dynamique plus favorable aux commerçants le dimanche. Le marché est actuellement dos aux commerces



2. PROGRAMMATION EN MATIERE COMMERCIALE ET ECONOMIQUE

- Épicerie : la dernière épicerie a fermé en 2018. Les acteurs économiques présents s'accordent sur un potentiel pour une enseigne qui ferait épicerie en plus d'une activité spécifique. Même si le potentiel est possible et relaté par les clients, il n'est pas certain.
- Restauration : un opérateur est en cours de montage d'un projet qui viendrait se localiser à 200m au nord du bourg. Une autre enseigne semblerait quantitativement nécessaire dans le bourg, éventuellement dans l'ancien Golden.
- Tiers-lieu ? coworking ? L'équipe de maîtrise d'œuvre souligne que ce type d'équipement doit faire l'objet d'une attention particulière pour s'assurer qu'il réponde aux besoins du territoire. Cela soulève aussi la question de son éventuelle localisation. L'équipe de maîtrise d'œuvre avance la pertinence du Golden, mais la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie pourrait aussi constituer un site opportun.

SIGNATURE DE LA CONVENTION "PETITES VILLES DE DEMAIN"



La convention "Petites Villes de Demain" a été signée par les maires des trois communes concernées par le dispositif, les Aix d'Angillon, Henrichemont et Saint Martin d'Auxigny et par le président de la communauté de communes des Terres du Haut Berry



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN" ?

"Petites villes de demain" est un programme gouvernemental qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagés dans la transition écologique. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Plantons les bulbes avec les maternelles



Au cours du mois de novembre, les petites et moyennes sections de maternelle de Saint Martin d'Auxigny ont planté différents bulbes de fleurs dans les petits carrés de jardin qui jouxtent l'école : jonquilles, tulipes, ail, jacinthes...

A l'écoute des explications pour introduire l'activité, chacun s'est muni d'une petite pelle. Guidé par Jean-Louis Boulangeot, les enfants ont su creuser le trou, pour ensuite planter le bulbe, puis l'ont recouvert de terre. Attentifs et sérieux, les apprentis jardiniers ont tous mis la main... à la terre, désireux de bien faire.

Il faudra maintenant être patient pour pouvoir s'émerveiller au printemps devant le tapis de fleurs, composé par leur soin.

UN ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



©Photo : pexels / J. M. Cameron

Depuis le mois de décembre, les 6 classes de l'école élémentaire disposent d'un Espace Numérique de Travail.



Porté par l'Académie Orléans-Tours, la commune et l'école ont choisi le service numérique PrimOT (Primaire Orléans Tours), en visant plusieurs objectifs : développer et renforcer les liens école et famille, faciliter la communication entre les familles et les enseignants, et valoriser les actions de l'école.

En ce connectant depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone mobile, ce nouveau service permet aux familles de suivre la vie de l'école, l'activité de leurs enfants, et communiquer avec les enseignants.

PrimOT propose aussi à l'enseignant de nombreuses applications et ressources pédagogiques. Les enseignants peuvent alimenter leur espace avec différents contenus : liste des leçons et devoirs, support de cours, photo d'un travail ou d'une sortie scolaire, etc...



RÉSIDENCE SENIORS

- L'aménagement de la voirie et des réseaux humides (eau potable, eaux pluviales, eaux usées) a été réalisé en novembre dernier par l'entreprise COLAS.
- La partie éclairage public, branchement électrique et gaz sera réalisée après le clos et couvert des bâtiments.
- Le coût total de l'opération pour la commune s'élève à 267 450€ HT dont 93 607€ HT de subvention de l'Etat.
- La société VAL DE BERRY débutera la construction des logements prochainement.

CIMETIÈRE

- L'achat de 6 caves urnes est en cours pour un montant de 3 192€ TTC, la commune de SAINT GEORGES SUR MOULON participe à hauteur de 694€ TTC.
- La mise en place de 2 colombariums est prévue pour cette année.
- Divers entretiens ont été programmés avec la collaboration de la commune de SAINT GEORGES SUR MOULON.

ETUDE HYDRAULIQUE BASSIN VERSANT

Suite aux inondations de mai et juin 2022 sur les secteurs du Platé, des Goyons et de la route de Saint Palais, une étude hydraulique sur les 4 bassins versants est en cours de réalisation pour un montant de 28 760€ HT subventionnée par l'Etat à hauteur de 10 066€ HT. Cette étude débouchera sur des propositions de travaux à réaliser.

ECLAIRAGE PUBLIC

- Suite à l'augmentation du coût des énergies, le conseil municipal a décidé l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 5 heures sur l'ensemble de la commune.
- Une extension du réseau de l'éclairage public va être réalisée route du Montet, route de Vasselay et aux Berthiers à la Rose.

INAUGURATION

La Salle polyvalente, le socle numérique de l'Ecole Elémentaire et la réhabilitation de quartier tranche 2 (carrefour des Labbes, Route d'Allogny et de Montboulin) ont été inaugurés le 16 décembre dernier.



TRAVAUX

VOIRIE – TRANCHE 2

- Les travaux liés aux espaces verts ont été réalisés par l'entreprise TERIDEAL courant novembre 2022.
- La technique **d'hydromulching** a été appliquée sur les trottoirs ; si cela donne satisfaction, elle pourra être employée sur d'autres espaces verts de la commune.



QU'EST-CE QUE L'HYDROMULCHING ?

L'hydromulching est une technique qui permet d'ensemencer des sols pauvres, très rapidement, à moindre coût et surtout sans recourir aux pesticides. Concrètement elle consiste en la pulvérisation d'eau, de fertilisants, de semences et d'un substrat à base de fibres végétales facilitant la germination. Le sol enherbé résistera mieux à l'érosion et au piétinement. De plus ce revêtement végétal a la particularité d'avoir une pousse lente et limite le temps passé à son entretien.

VOS TROTTOIRS SE METTENT AU VERT

Avec l'abandon des produits pesticides (Loi sur la transition énergétique 2017), les surfaces minérales deviennent difficiles à entretenir. Elles sont progressivement semées de végétaux, permettant ainsi de limiter l'impact environnemental tout en renouant avec le vivant :

LES RUES VERDISSENT

Le végétal s'installe dans votre espace de vie, il colonise les espaces de manière harmonieuse. Végétaliser permet de faire évoluer l'ambiance de votre commune.

LA BIODIVERSITÉ RENAÎT

Le mélange semé est composé de plantes mellifères, qui attirent les insectes pollinisateurs dont les abeilles sauvages.

LA VILLE SE RAFRAICHIT

Cette couverture végétale limite d'une part l'effet « îlot de chaleur » et retient d'autre part une partie de l'eau de pluie qui n'encombre plus les réseaux.

AGIR DURABLEMENT

Aidez-nous à améliorer nos pratiques, afin d'apporter plus de Nature en ville et d'enrichir la biodiversité de votre commune.



Terideal
LES ENTREPRENEURS AU SERVICE DU MEUX VIVRE

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI 2 FOIS DEPUIS LA PARUTION DE NOTRE DERNIER ÉCHO DU VERGER ET IL A ÉTÉ AMENÉ À DÉLIBÉRER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

Conseil du 05/09/2022

1. Budget principal 2022 - Décision modificative 1-2022
2. Demande d'une subvention à l'Etat dans le cadre des sinistres subis par la commune suite aux intempéries de mai et juin 2022 - annule et remplace la délibération 20220620-10
3. Approbation du plan de financement du SDE18 pour l'installation de nouvelles prises guirlandes
4. Approbation du plan de financement du SDE18 pour l'extension de l'éclairage public route de Vasselay
5. Déclaration sans suite de la consultation relative au marché public de travaux « Réalisation de jardins partagés et collectifs au Pré Bertaus »
6. Don d'un congélateur au Comité des fêtes
7. Avis sur la décision du Département d'abroger le plan d'alignement sur les routes départementales

Conseil du 07/11/2022

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences
2. Approbation de la convention cadre Petites Villes de Demain valant opération de revitalisation de territoire passée entre la CCTHB, les 3 communes lauréates, la Préfecture du Cher, la Région Centre Val de Loire et le Département du Cher
3. Modification des statuts du SDE18

FINANCES

4. Budget principal 2022 - Décision modificative 2-2022
5. Demande d'une subvention à l'Etat pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la réalisation d'une étude hydraulique suite aux inondations de mai et juin 2022
6. Instauration d'une taxe d'aménagement majorée secteur des Chênes - Parcelle ZD 296
7. Motion d'alerte sur les finances locales

ENFANCE - AFFAIRES SCOLAIRES

8. Souscription au service du GIP RECIA : convention de déploiement de l'ENT primOT dans les écoles du 1er degré de l'enseignement public de la région Centre-Val de Loire
9. Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles du 1er degré de la ville de Bourges - Année scolaire 2021-2022

TOURISME

10. Tarifs de location des chalets 2023

PATRIMOINE COMMUNAL

11. Cession d'une faucheuse Lagarde type FX160
12. Tarifs des locations de salles communales 2023

VOIRIE ET RÉSEAUX

13. Plan de financement du SDE18 pour l'extension de l'éclairage public aux Berthiers
14. Plan de financement du SDE18 pour l'extension de l'éclairage public route du Montet
15. Convention de partenariat avec Enedis pour la réalisation d'une fresque sur un poste de transformation

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES SUR LES PANNEAUX D'AFFICHAGE DE LA MAIRIE ET SUR LE SITE DE LA COMMUNE.

Brigade de protection des aînés (PBA)

La brigade de protection des aînés (BPA), composée de réservistes de la gendarmerie (anciens militaires de l'Armée), est mise en place au sein du groupement de gendarmerie départementale du Cher depuis le 1er septembre 2020. Les Majors ROCHER et RAVISY sont chargés des actions à mener sur le secteur de la Compagnie de Bourges dont fait partie la communauté de brigades de Saint Martin d'Auxigny.

La BPA intervient exclusivement au profit des seniors pour les sensibiliser sur toutes les questions en lien avec leur condition.

Elle assure des missions portant sur la sécurité des mobilités et la prévention des atteintes aux personnes et aux biens spécifiquement liées à leur vulnérabilité.

Son action se fait en lien avec les élus, les associations d'aînés et de retraités, les Ehpad et autres résidences accueillant des seniors.

Ainsi, elle est notamment sollicitée pour intervenir dans le cadre de réunions de prévention relatives aux faits dont les seniors peuvent être victimes chez eux (vol, cambriolage, démarchage abusif, escroqueries à la fausse qualité, abus de faiblesse...), à l'extérieur (vol à l'arraché, par ruse, arnaque lors de déplacement en véhicule...) mais également sur internet ou au téléphone (captation de données bancaires ou personnelles, escroqueries financières...)

En cas de besoin, il convient de se rapprocher de la brigade de gendarmerie locale qui transmettra les sollicitations à la BP



Maison de Protection Familiale

Le 25 novembre 2022 la « Maison de Protection Familiale » du Cher était inaugurée à Saint Martin. Ce nouveau service de la Gendarmerie prend en charge les violences intrafamiliales. Une brigade de trois gendarmes travaille 7 jours sur 7 en relation étroite avec les associations à caractère social telles que le Relais...

Ce dispositif doit être renforcé par la création de trois postes d'intervenants sociaux de la gendarmerie. Le financement d'une telle structure est assuré majoritairement par l'Etat.

LOISIRS MARTINOIS

L'Association « LOISIRS MARTINOIS » a été créée début des années 1980 sous le nom d'Aînés Ruraux. Elle avait pour but de rassembler les personnes en retraite pour participer à des après-midi de convivialités par des jeux de sociétés, goûters, voyages et conférences diverses.

Après avoir vécu plusieurs années, cette association a évolué également avec le temps. À ce jour, elle compte 70 adhérents et est ouverte à tous retraités et non retraités.

Ces activités sont devenues nombreuses. Non seulement on a gardé l'origine c'est-à-dire une journée par mois, en principe le premier jeudi du mois, les adhérents peuvent participer à des jeux de sociétés, cartes et autres. Également, sur une période plus limitée, il y a la participation à une séance de cinéma, d'octobre à mars, au CGR de Bourges, sur divers pays (ex-connaissance du monde). Nous organisons au moins une fois par an une journée pour fêter les anniversaires, quelquefois une sortie-voyage de 1 à quelques jours (suivant les propositions).

Depuis la reprise, après le Covid, nous avons programmé pour cette année 2022-2023 plusieurs actions.

La première étant une conférence par la Gendarmerie Nationale sur la sécurité des personnes et des biens qui a lieu le 1er décembre à 14h30.

Ensuite il y a eu une présentation le 15 décembre par le Cercle de Généalogie de Bourges en vue de créer une activité sur la généalogie qui est demandée par une quinzaine de personnes. Pour se faire et aider au maximum les adhérents, nous avons renouvelé notre parc informatique par l'achat de six ordinateurs et d'une imprimante avec l'aide de la subvention municipale.

À partir du mois de janvier ont lieu des ateliers, le premier étant sur la mémoire (1 conférence et 5 ateliers de 2h) au mois de janvier-février. Ensuite, il y aura une deuxième vague sur la mémoire, car le maximum de participants étant de 15 personnes et nous avons une trentaine d'adhérents qui veulent participer. Ces ateliers seront suivis par des ateliers sur le « sommeil » et sur la « conduite d'automobiles » par les personnes âgées.

Voilà pour l'instant les activités programmées et bien entendu, il y aura le repas de fin ou début d'année, peut-être une sortie sur une journée et si tout se passe bien un voyage courant juin. Nous ne manquerons pas de remercier la municipalité, pour nous avoir rajeuni notre salle qui maintenant est magnifique, et nous remercions également les donateurs de notre nouveau mobilier vintage (les caisses à pommes de St Martin). Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous rejoindre en venant nous voir le 1er jeudi du mois à la salle polyvalente ou bien nous contacter au **0601964223**.



Gym et Yoga

Les 150 adhérents de la gymnastique et du yoga ont retrouvé leurs locaux dans la salle polyvalente !

Fil Média Créations

Fil Média Créations est une association ayant pour objectif de permettre aux enfants (à partir de 12 ans) et aux adultes de découvrir ou de se perfectionner dans tous les domaines du cinéma et l'audiovisuel.



Encadré par une équipe de cinéastes passionnés, plusieurs activités sont proposées comme, la participation à la réalisation de films (court, moyen et long métrage) ; des ateliers de formations ; théoriques et pratiques sur du matériel professionnel ; l'organisation de projection en salle de cinéma et bien d'autres... puisque le cinéma c'est aussi la création de décors, de costumes, l'organisation de casting ou d'évènements, l'écriture de scénario, la prise de son, ou captation d'images etc...

« Tout cela est possible grâce au soutien de la municipalité qui a mis à notre disposition des locaux situés au 22 avenue de la République. ». Grâce à ces locaux, nous avons organisé un premier évènement à l'occasion d'Halloween en partenariat avec la « Bouquine rit » qui a remporté un grand succès puisque 103 enfants et 114 adultes sont venus découvrir illuminations et décors, avant d'assister à la projection d'un court métrage et d'une distribution de bonbons.

Merci à tous et plus particulièrement aux élus et au personnel de la commune de nous avoir soutenu dans ce projet.

Notre objectif est de développer l'association, par la création de partenariats avec d'autres associations et commerçants présents sur la commune afin que le 22 soit un lieu incontournable à Saint Martin d'Auxigny.



POUR NOUS CONTACTER :

• Au 22 :

Lors d'une permanence
Mercredi de 15h à 18h30
et vendredi de 18h30 à 20h30

• Par Mail:

filmediacreations@gmail.com

• Par Téléphone :

06 18 15 33 02 (laisser un message)

Retrouvez
toutes les
informations
de la commune
sur l'appli
Panneau Pocket !



Egalement + d'actus sur :

www.stmartin-auxigny.fr



www.stmartin-auxigny.fr
Tél. : 02 48 66 61 61
Email : contact@stmartin-auxigny.fr